

ERES SELECTION MODERE (M)

FCPE MULTI ENTREPRISES

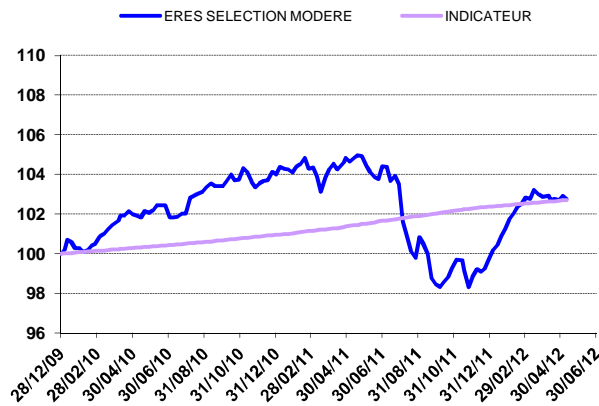
mai-12

ERES SELECTION MODERE est un fonds diversifié, nourricier du fonds Eres Multigestion Modéré investissant dans des OPCVM de sociétés de gestion sélectionnés par ERES dont l'objectif est de surperformer l'indicateur EONIA+0.50% en saisissant des opportunités sur les marchés des obligations et avec une exposition limitée à 30% sur les actions.

Classification AMF : Diversifié
Exposition: Jusqu'à 30% de son actif exposé au risque action
Indicateur : EONIA + 0,50%



PERFORMANCES



Part M créée le 28/12/2009

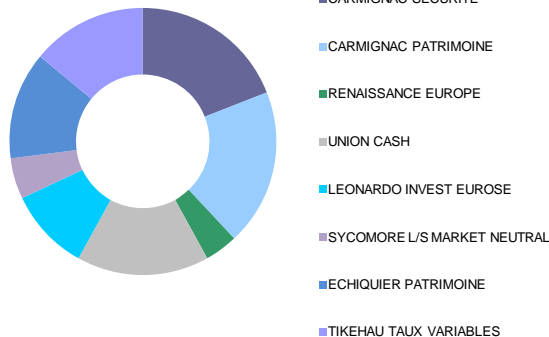
Valeur au 11/05/2012 51,39 €

	FONDS	Indicateur
2012	3,01%	0,32%
2011	-4,06%	1,41%
2010	3,94%	0,94%
2009	-	-
1 an glissant	-1,78%	1,27%
3 ans	-	-
5 ans	-	-
Création (depuis le 28/12/09)	2,78%	2,70%
Vol. an. glissante	3,87%	0,07%
Vol. 3 ans annualisée	-	-

Ce FCPE n'offre aucune garantie sur le capital investi. Les performances passées ne préjugent en rien des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.



ALLOCATION DU FONDS MAITRE



ERES 35 FCPE 8 salariés
www.eres-gestion.com

ERES est une Société de Gestion spécialisée dans la gestion de fonds commun de placement d'entreprises ("FCPE") éligibles aux mécanismes d'épargne salariale.

ERES sélectionne les meilleurs gérants et leurs meilleurs fonds afin de permettre aux salariés d'entreprises de toutes tailles de bénéficier pour leur épargne salariale des meilleurs talents. ERES gère aussi des fonds d'actionariat salarié.

NOTATIONS

	Morningstar	Edhec
ECHIQUIER PAT.	★★★★	-
CARM. PATRIMOINE	★★★★★	-
CARM. SECURITE	★★★★	-
RENAISSANCE EUROPE	★★★★★	-
LEONARDO EUROSE	★★★★★	-
UNION CASH	★★★★★	-
TIKEHAU TAUX VAR.	-	-
SYCOMORE L/S	-	-

Les notations "Morningstar" et "Edhec" ne sont pas des notations de marché et ne sont pas assimilables à des recommandations d'acheter ou de vendre

MODALITES DE SOUSCRIPTION

Code AMF : 990000103539
Frais de gestion directs : 0,50% TTC
Frais de gestion variables : 20% TTC de la superperformance au-delà de l'indice de référence
Droit d'entrée : 5% maximum
Droit de sortie : 0%
Actif net : 5,26 M€
Date d'agrément : 18/12/09
Société de gestion ERES, Dépositaire RBC DEXIA

Valorisation : chaque vendredi

Les ordres de souscription/rachat sont transmis au TCCP choisi par l'entreprise.
Les ordres reçus du TCCP chaque vendredi avant 9 heures sont réalisés sur la base de la valeur liquidative suivante.

Notice d'information http://www.eres-gestion.com/pdf/ERES_SELECTION_MODERE_Notice.pdf
Règlement : http://www.eres-gestion.com/pdf/ERES_SELECTION_MODERE_Reglement.pdf

ERES SELECTION MODERE est un Fonds Commun de Placement d'Entreprises créé pour investir votre épargne salariale dans des OPCVM de plusieurs sociétés de gestion, ayant développé un savoir-faire dans la gestion d'OPCVM. ERES a sélectionné ces sociétés de gestion et leurs fonds de manière indépendante à l'issue d'une analyse sur les performances de gestion.

ERES

ERES

ERES, Epargne Retraite Et Salariale, gère exclusivement des Fonds Commun de Placement d'Entreprise - FCPE - et construit, avec des conseillers spécialisés, des solutions d'épargne salariale adaptées à la situation de chaque entreprise et de chaque bénéficiaire.

ERES sélectionne des sociétés de gestion de portefeuille (SGP) spécialisées dans la gestion privée et institutionnelle, réputées pour la qualité de leur gestion et déjà choisies par les épargnants les plus exigeants pour la gestion de leur patrimoine privée.

Sur la base de cette sélection, ERES propose aux entreprises une gamme de Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE) multi-entreprises composés de FCPE « purs » investis selon une méthodologie neutre et précise dans les fonds d'un même gérant et des FCPE « profilés » investis dans une sélection d'OPCVM suivant le profil de risque souhaité. ERES gère aussi des Fonds Communs de Placement d'Entreprise d'actionariat.

Le Processus de gestion de ERES repose notamment sur les axes de valeurs ajoutées suivants :

Spécialité : allocataire, sélectionneur de gérants.

Méthode de gestion : Analyse qualitative et quantitative et entretien régulier avec les dirigeants et les gérants des SGP sélectionnées. Le comité de gestion d'ERES valide chaque trimestre la grille d'allocation de ses FCPE et procède au rebalancement des actifs pour repondérer chaque fonds détenu en fonction de sa nouvelle valeur. Les gérants contrôlent quotidiennement la performance des fonds sélectionnés.

GRILLE D'ALLOCATION DU FONDS MAITRE

Cette sélection est appliquée par les gérants d'ERES à chaque souscription/rachat. L'évolution des fonds est contrôlée quotidiennement, le comité de gestion analyse la sélection et la pondération chaque trimestre.

Fonds sélectionnés	Poids	Thème du Fonds	1 an	3 ans*	5 ans*
Carmignac Patrimoine	19%	Actions et obligations internationales	6,24%	6,30%	7,18%
Carmignac Sécurité	19%	Obligations euro	2,51%	3,81%	4,29%
Renaissance Europe	4%	Actions Internationales	14,59%	18,02%	
Léonardo Invest Eurose	10%	Diversifié prudent	-0,01%	6,54%	3,14%
Union Cash	16%	Monétaire	1,33%	1,25%	2,31%
Tikehau Taux Variables	14%	Gestion obligataire active	0,63%	-	-
Echiquier Patrimoine	13%	Diversifié Prudent	-1,91%	2,79%	0,70%
Sycomore L/S Market Neutral	5%	Diversifié - Long/Short	4,42%	1,63%	-

*Données annualisées au 18/04/12

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

DOCUMENTS A ETABLIR OU METTRE A JOUR POUR SOUSCRIRE

Les FCPE de ERES peuvent être souscrits dans le cadre des Plans d'Epargne d'Entreprise (PEE, PERCO) :

- ▶ à partir d'offres clef en main incluant la prestation de tenue des comptes salariés
- ▶ à partir d'offre sur mesure prenant en compte les spécificités de chaque entreprise. Les FCPE de ERES peuvent notamment être souscrits à partir de tous les établissements spécialisés en tenue de compte salariés déjà en relation avec ERES. Renseignez vous auprès de votre spécialiste ou directement auprès de ERES.